



HAL
open science

La carrière militante de la référence à Bernard Manin dans les mouvements français pour le tirage au sort

Samuel Hayat

► **To cite this version:**

Samuel Hayat. La carrière militante de la référence à Bernard Manin dans les mouvements français pour le tirage au sort. Colloque “Democracia, sorteo, representación. Actualidad de un debate de 2500 años”, Dec 2016, Séville, Italie. hal-02500606

HAL Id: hal-02500606

<https://hal.univ-lille.fr/hal-02500606>

Submitted on 12 Apr 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

La carrière militante de la référence à Bernard Manin dans les mouvements français pour le tirage au sort

Samuel Hayat

DANS **PARTICIPATIONS** 2019/HS (HORS SÉRIE), PAGES 437 À 451
ÉDITIONS **DE BOECK SUPÉRIEUR**

ISSN 2034-7650

ISBN 9782807393448

DOI 10.3917/parti.hso1.0437

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://www.cairn.info/revue-participations-2019-HS-page-437.htm>



CAIRN.INFO
MATIÈRES À RÉFLEXION

Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...

Flashez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour De Boeck Supérieur.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

La carrière militante de la référence à Bernard Manin dans les mouvements français pour le tirage au sort

› Samuel Hayat

› Résumé

Le livre *Principes du gouvernement représentatif* de Bernard Manin a joué un rôle crucial pour l'établissement d'un lien entre démocratie et tirage au sort, en théorie politique mais aussi dans le monde militant. Cet article retrace la carrière militante de cette référence. Si le tirage au sort a d'abord été défendu par des réformateurs, il devient, à partir de 2006, la revendication clé d'un mouvement citoyen animé par un partisan du « non » au Traité constitutionnel européen, Étienne Chouard. Néanmoins le livre de Manin joue plutôt un rôle légitimateur chez Chouard et plus encore les militants qui le suivent.

La théorie politique française a été particulièrement réceptive à la redécouverte, dans les années 1990, du caractère démocratique du tirage au sort¹. À cela, on peut avancer plusieurs raisons : l'importance de l'héritage de Montesquieu et de Rousseau, chez qui le tirage au sort est décrit comme la procédure adéquate à la démocratie ; le poids relativement faible de la théorie dite réaliste ou minimale de la démocratie, inspirée des écrits de Joseph Schumpeter ; on encore la persistance de l'intérêt pour la politique antique, notamment pour la démocratie athénienne. Mais une autre raison est certainement que l'on doit à un chercheur français, Bernard Manin, d'avoir avec le plus de succès introduit la question du lien entre démocratie et le tirage au sort dans le débat en théorie politique, par son livre de 1995, *Principes du gouvernement représentatif*, traduit en anglais et en espagnol en 1997, puis publié dans les années 2000 en allemand, en russe, en italien (Manin, 1996), etc. L'appartenance de Bernard Manin à des réseaux de recherche en théorie démocratique fortement internationalisés, suite à son article séminal sur la délibération, a certainement joué un rôle dans le succès du livre (Manin, 1987; Przeworski, Stokes, Manin, 1999). Mais il faut aussi prendre en considération la clarté et la force de son argumentation : il montre que les régimes de gouvernement représentatif, fondés sur l'élection, se sont historiquement construits contre ce qu'on appelait jusque-là la démocratie, un régime antique accordant une place centrale au tirage au sort. Les fondateurs du gouvernement représentatif cherchaient ainsi à assurer par l'élection la supériorité des dirigeants sur le peuple, plutôt que l'égalité démocratique réalisée par le tirage au sort – même si selon Bernard Manin l'élection, procédure intrinsèquement mixte, est aussi porteuse d'effets démocratiques et pas seulement aristocratiques.

Le livre de Bernard Manin a donc joué un rôle central dans la théorie démocratique en France. Mais sa réception ne s'est pas arrêtée aux frontières de la science politique, ni même du monde universitaire. Une spécificité des *Principes du gouvernement représentatif* est qu'il a fait l'objet, à côté de la réception universitaire, d'une réception militante². Le but de cet article est alors, dans une perspective d'histoire sociale des idées, d'étudier les usages et les effets du livre de Manin dans les espaces militants, c'est-à-dire de rendre compte de la « carrière militante » de cette référence théorique³. Il s'agit de saisir le contexte, les séquences et les points d'inflexion de la référence militante à l'ouvrage de Bernard Manin en France. Cette carrière militante se fait avant tout au sein d'un mouvement aux contours flous, que l'on peut qualifier de citoyenniste, qui cherche à dépasser la démocratie des partis par un appel à la participation

[1] Voir par exemple Rancière, 2005 ; Sintomer, 2011 ; Vergne, 2011 ; Cervera-Marzal, Dubigeon, 2013.

[2] Pour un éclairage sur les réceptions des *Principes du gouvernement représentatif*, cf. Chollet, Manin, 2019.

[3] Je m'inscris ici dans un programme de recherche ébauché notamment par Nicolas Belorgey, Frédéric Chateignier, Mathieu Hauchecorne et Étienne Pénissat dans un numéro de revue sur les « carrières militantes des références théoriques » : Belorgey et al., 2011.

non-partisane des citoyens ordinaires (Ogien, Laugier, 2014). Il est composé d'associations en faveur de la participation citoyenne, d'un changement constitutionnel, ou portant des candidatures dites citoyennes aux élections locales. Ce mouvement va souvent chercher dans la référence à l'Antiquité, en particulier à l'Athènes démocratique, une source et une justification de sa critique de la démocratie partisane et de son dispositif central, l'élection. Si la référence à la démocratie directe constitue pour les citoyenistes un point de passage obligé, on voit se développer, en tout cas en France, depuis une dizaine d'années, au sein de ce mouvement, une défense plus précise du tirage au sort comme solution à la fois technique et politique au projet de citoyennisation de la démocratie⁴. Et dans ce cadre-là, le livre de Bernard Manin s'est imposé comme une des références majeures, régulièrement mise en avant dans les textes et parfois dans les prises de parole de ces militants citoyenistes⁵.

Or il s'agit là d'une utilisation tout à fait paradoxale du livre de Bernard Manin, rendant une approche en termes de carrière militante des références théoriques d'autant plus nécessaire. En effet, si l'ouvrage de Bernard Manin a joué un rôle en France dans la remémoration du caractère démocratique du tirage au sort, il n'est en aucun cas une défense du tirage au sort contre l'élection. Bien au contraire, tout le dispositif du livre consiste en une défense raisonnée du gouvernement représentatif, et de son dispositif central, l'élection, non pas comme moyen démocratique par excellence, mais comme moyen de réalisation d'une constitution mixte, à la fois démocratique et aristocratique, ou plutôt démocratiquement aristocratique, et suffisamment souple pour s'adapter aux circonstances. Comment alors le livre de Bernard Manin a-t-il pu s'imposer pour soutenir des projets diamétralement opposés aux intentions de son auteur ? Dans quel contexte la référence à Manin s'est-elle insérée dans le mouvement citoyeniste, par quels médiateurs, sur quelle temporalité, avec quels effets ? Pour répondre à ces questions, nous commencerons par présenter le militantisme pour le tirage au sort avant la diffusion de la référence à Manin, puis nous nous concentrerons sur le principal introducteur de cette référence, Étienne Chouard, avant de rendre compte des effets de la référence à Manin sur le mouvement pour le tirage au sort.

Réformer la démocratie par le tirage au sort

Le contexte du début de la carrière militante de la référence à Manin est à situer au milieu des années 2000. Elle s'ancre dans les suites de la mobilisation contre le Traité constitutionnel européen, qui s'était soldé, en mai 2005, par le rejet par référendum du traité. Cependant, la référence militante au tirage au sort n'était pas entièrement absente du débat public jusque-là, quoique très minoritaire.

[4] Voir sur ce point les travaux en cours de Dimitri Courant. Voir aussi Vergne, 2011, p. 349–354.

[5] D'autres ouvrages régulièrement cités sont Finley, 2003 ; Blondiaux, 2008 ; Sintomer, 2011.

Il faut donc, pour saisir dans quel contexte l'ouvrage de Bernard Manin est reçu, faire d'abord un détour par quelques ouvrages militants qui parlaient de tirage au sort, mais sans référence à Manin. Tout d'abord, est apparu à la fin des années 1990 un mouvement en faveur de l'usage du tirage au sort, la clérocratie, animé par François Amanrich. Celui-ci avait publié en 1999 un petit essai intitulé *La démocratie est morte, vive la clérocratie ! ou la clérocratie comme alternative à la démocratie*, dans une maison d'édition confidentielle mais prestigieuse, Barré & Dayez (Amanrich, 1999). En 2003, Hervé Chayneaud-Dupuy (2003) écrivait de son côté *Des députés tirés au sort. Proposition iconoclaste pour des citoyens législateurs*, dans un premier temps en le diffusant seulement à un public restreint, puis sur Internet. Dans la même veine, mais en 2007 cette-fois, en Belgique, Robert Grabinszky publiait à compte d'auteur *Manifeste pour une nouvelle démocratie. Devenir parlementaire : pourquoi pas vous ?* (Grabinszky, 2007) Ces textes ont en commun de défendre l'introduction du tirage au sort en politique, selon des modalités variables⁶. Ils le font en l'absence presque totale de référence théorique, si ce n'est quelques articles du *Débat*, une revue à destination d'un public éduqué mais non universitaire, d'articles de presse, parfois de vieux livres sur la démocratie athénienne – seul Chayneaud-Dupuy se réfère à Moses Finley. Le livre de Bernard Manin est ignoré, bien qu'il date de 1995 et bénéficie à ce moment-là déjà d'une véritable reconnaissance en théorie politique.

Ces ouvrages ont aussi en commun, au-delà de leur caractère extérieur aux normes universitaires d'écriture, une volonté politique qu'on peut caractériser par quelques traits. D'abord, ce sont des ouvrages très critiques vis-à-vis de la démocratie parlementaire, décrite comme un régime marqué par « l'appropriation du pouvoir et sa préservation par de petits groupes qui ont toujours mis en place un système tel qu'ils sont les seuls à en profiter » (Amanrich, 1999, p. 8), « une mascarade – coûteuse – destinée à perpétuer le système en vigueur » (Grabinszky, 2007, p. 33), une « particratie » qui a transformé les pays en « de véritables républiques bananières, un gigantesque bananaland » (Grabinszky, 2007, p. 88), un régime fondé sur « l'irresponsabilité des politiques » (Chayneaud-Dupuy, 2003, p. 45)⁷. Contre ce régime d'accaparement du pouvoir par une classe politique défendant ses propres intérêts, les auteurs proposent de mettre les citoyens au cœur de la politique par le tirage au sort. Le but est clairement ici, au-delà des différences de ton, de remettre la République en ordre, de retrouver une adhésion des citoyens au système politique, de « redonner au peuple ce qui lui manque le plus : la foi dans ses dirigeants » (Amanrich, 1999, p. 102), de remettre de « la continuité dans l'action gouvernementale » (Grabinszky, 2007, p. 51) en associant aux tirés au sort des experts indépendants, de « permettre aux citoyens de se replacer au cœur de l'action publique en étant impliqués dans

[6] Il faudrait à ajouter Sizif, 1998. Cependant, l'auteur est membre du groupe *Jalons*, des humoristes réunis autour de Basile de Koch, ce qui laisse à penser que sa proposition est plus provocatrice que sérieuse.

[7] Sur l'antiparlementarisme en France, voir (Caron, 2013).

la décision sur l'ensemble des sujets d'importance » (Chayneaud-Dupuy, 2003, p. 2). On est donc ici très loin d'une perspective de démocratie radicale. Si la référence à Athènes est parfois mobilisée, souvent en passant, le propos n'est pas de réfléchir aux moyens de mettre en œuvre une démocratie directe.

Quelle est alors l'ambition de ces livres ? Hervé Chayneaud-Dupuy en donne une clé, en retraçant le processus qui l'a amené à découvrir puis défendre l'idée de tirage au sort des députés :



« Ce thème du tirage au sort des députés, je le travaille depuis plusieurs années, depuis qu'un autre agitateur d'idées, Didier Livio, m'avait demandé si j'avais des idées de «germes de changement» dans le domaine de l'action publique. Il participait en effet alors aux travaux d'un petit groupe de «libéraux de gauche» qui tentait d'introduire quelques idées neuves dans le débat politique. L'idée m'était venue assez spontanément, mais en fait elle avait une généalogie oubliée que j'ai retrouvée récemment en me replongeant dans ma bibliothèque. J'avais lu, en 1983 «le juste pouvoir» d'Yves Cannac. Le livre m'avait marqué à l'époque par son analyse très éclairante du «pouvoir hégémonique». Il proposait en contrepoint une pratique plus civile du pouvoir qui laisserait respirer la société et renforcerait sa participation aux responsabilités. En rouvrant ce livre jamais repris depuis vingt ans je fus très étonné d'y trouver une réflexion prospective explicitement consacrée au tirage au sort des députés. » (Chayneaud-Dupuy, 2003, p. 44)

Hervé Chayneaud-Dupuy, un consultant, animait alors des « Ateliers de la citoyenneté », avec notamment son patron, Didier Livio, un « agitateur d'idées » fondateur de Synergie, un cabinet de consultants orienté vers le développement durable, désormais une branche de Deloitte, une très grosse entreprise de conseil, et ancien président du Centre des jeunes dirigeants d'entreprise. Chayneaud-Dupuy mentionne aussi Gaston Jouffroy, qui a publié un livre de management édité par Synergie (Jouffroy, 2007). On a donc affaire à des « agitateurs d'idée » issus de la société civile, lisant *Le Débat* et une énarque proche de Chaban-Delmas, Yves Cannac, organisant des ateliers de réflexion, etc.

On est là au cœur, toutes proportions gardées, de ce que Christian Topalov (1999) a appelé une « nébuleuse réformatrice ». Ces auteurs sont des personnes extérieures aux différents champs des professionnels de la production intellectuelle, mais néanmoins des diplômés, exerçant leurs compétences dans le privé mais animés par un esprit public les conduisant à mener des recherches sur l'amélioration de la démocratie. Non seulement ils ne connaissent pas Bernard Manin, mais plus profondément, ils n'en ont pas besoin, comme ils n'ont pas besoin d'entrer dans le détail du modèle athénien. Leurs propositions de réforme sont autoréférentielles, sans recours à des arguments d'autorité, dictées par un bon

sens réformateur et un sens de l'intérêt général qui s'exerce avec d'autant moins de médiations qu'il n'est pas nourri par une appartenance à un champ de professionnels de l'intérêt général (Bourdieu, 2011). On peut d'ailleurs observer que cette filiation réformatrice du tirage au sort est toujours bien vivante. Un seul exemple : Jean-Luc Wingert, « ingénieur conseil dans le domaine des questions énergétiques et du développement durable »⁸, qui a publié en 2015 *Le syndrome de Marie-Antoinette*, un livre faisant la promotion de l'idée d'un Sénat citoyen tiré au sort, est lui aussi un réformateur, non partisan, qui avait publié en 2005 un livre sur le pic pétrolier (Wingert, 2015). Lui aussi a créé un mouvement pour promouvoir sa réforme, comme Amanrich : Sénat citoyen⁹. Et s'il cite Manin une fois dans son livre, il ne l'a pas lu, il s'est simplement fait conseiller la référence par un ami universitaire¹⁰. En résumé, l'idée de tirage au sort commence en France sa carrière militante dans une nébuleuse réformatrice largement étrangère au monde universitaire comme au monde du militantisme partisan, pouvant donc, en 1999, en 2003, en 2007, en 2016, totalement ignorer Bernard Manin, dont le livre avait été publié en 1995.

Étienne Chouard et la découverte des *Principes du gouvernement représentatif*

Comment la référence au livre de Bernard Manin devient-elle centrale, et pour qui ? Le point d'inflexion est constitué par un événement : le référendum français sur le Traité constitutionnel européen, largement rejeté le 29 mai 2005, sans véritable résultat puisque l'essentiel des mesures en seront finalement imposées par le Traité de Lisbonne en 2007 (Lehingue, 2007). C'est un moment crucial à au moins deux titres. Premièrement, il met en lumière la grande séparation entre les partis majoritaires, de gauche et de droite, ayant fait campagne pour le oui, et l'opinion de la majorité du pays, renforçant les thèmes d'une méfiance mutuelle entre le peuple et les élites. Deuxièmement, la délibération dans l'espace public à l'occasion de cette campagne est intense, ce qui, combiné avec les transformations sociotechniques permettant la pluralisation des prises de parole, donne de l'écho à de nouveaux espaces de discussion, notamment sur Internet, animés par des citoyens-experts¹¹.

C'est justement l'un de ces citoyens-experts révélés par la campagne référendaire, Étienne Chouard, qui va devenir le militant de loin le plus important en France du tirage au sort, et le principal passeur non universitaire du livre de Bernard Manin. Étienne Chouard est une figure centrale du camp du non

[8] https://fr.wikipedia.org/wiki/Jean-Luc_Wingert

[9] <http://www.senatcitoyen.fr/>

[10] Entretien avec Jean-Luc Wingert, La Mutinerie, 26 janvier 2016.

[11] (Fouetillou, 2007; Cardon, Granjon, 2013; Pô & Vanbremeersch, 2015).

au référendum. Professeur d'informatique en BTS, il publie en mars 2005 un texte contre le traité européen très relayé par les réseaux de la gauche radicale, puis dans les grands médias et même commenté par des universitaires (Chouard, 2005). Il acquiert ainsi une position centrale dans la sphère web de la gauche radicale, tout en se trouvant mis en demeure par cette centralité même de transformer sa manière de se présenter et son rapport au savoir. Dans son texte initial, il se présentait en effet comme un simple citoyen, quelqu'un n'ayant pas de compétence particulière, et ne comprenant pas le projet de Constitution. C'était là le cœur de son texte : la complication extrême du texte faussait selon lui le jeu démocratique, et en particulier le référendum. Mais après avoir acquis une position d'expertise, par le succès de son analyse, il tente progressivement de construire le rôle adapté à cette position : il se met à multiplier les lectures plus ou moins savantes, une activité dont il rend compte quotidiennement sur son site. Après la victoire du non au Traité, alors que les « comités pour le non » peinent à trouver un second souffle, Chouard assoit sa position en créant un forum de discussion, le « forum du plan C : pour une Constitution écrite par et pour les Citoyens »¹², et en continuant à alimenter vigoureusement son site personnel. Comme l'écrit un journaliste, Chouard « soigne les orphelins du « non » »¹³, notamment en leur faisant partager ses lectures et le développement, au cours de ses lectures, de ses solutions.

C'est dans ce processus d'acquisition d'une expertise juridique et politique qu'il découvre le tirage au sort et Bernard Manin. La chronologie de cette découverte personnelle est loin d'être évidente. Dans un entretien, certainement rodé à l'exercice, puisqu'il a été déjà interrogé à plusieurs reprises par des journalistes, il propose une chronologie précise.



« C'est très spectaculaire comme découverte, pour moi. Ca s'est passé en 2005, juste après le référendum, juste après la campagne référendaire qui me sortait du lit (...). Je me suis retrouvé activiste, quoi, militant, pour essayer de après le référendum... Pendant le référendum on s'était battu contre quelque chose, ce que j'appelais déjà une anti-Constitution, et en fait je... au moment du référendum la tentation était grande de se rendormir, de dire voilà, on a fait un truc, on s'arrête. Et puis en fait c'était impensable (...) on avait rien construit, dire non c'est pas... c'est très frustrant, quoi. Et donc pendant l'été, j'ai écrit un texte qui s'appelle « les grands principes d'une bonne Constitution » et j'ai essayé d'imaginer ce qui nous manquait, et y'a un gars qui m'a écrit pendant la campagne référendaire, qui s'appelait *Manifeste pour la vraie démocratie*. [...] Je l'ai mis sur la pile des choses

[12] <http://etienne.chouard.free.fr/forum/>

[13] <http://rue89.nouvelobs.com/rue89-presidentielle/2012/03/26/etienne-chouard-nest-pas-mort-il-soigne-les-orphelins-du-non-230208>

importantes et urgentes. [...] Il est revenu à la charge [...] après le référendum, [...] j'ai passé l'après-midi à lire ce truc, dans lequel il nous parlait de la démocratie athénienne, de Manin, de Hansen, tous les bouquins qui sont ensuite, qui sont devenus mes livres de chevet. Et ça, la désarçonnade date du début de l'été 2005. »¹⁴

L'ouvrage en question, *Manifeste pour la vraie démocratie*, d'André Tolmère, est d'un statut assez différent des livres traités plus haut. Il est écrit sous pseudonyme, sur un ton bien plus militant, mélangeant dénonciation de l'oligarchie, défense du tirage au sort, propos plus généraux, notamment antisionistes, et diverses annexes conspirationnistes, notamment sur le 11 septembre. Suite à cette lecture, dans le vide laissé par la fin de la campagne référendaire, le tirage au sort s'impose à Chouard comme la base nécessaire d'une Constitution démocratique. Cependant, lorsqu'il découvre, par le biais d'André Tolère, puis qu'il formule pour la première fois la proposition sur son blog puis dans son forum, début 2006, la référence à Manin est absente. La raison en est qu'André Tolmère, contrairement aux souvenirs de Chouard, ne cite jamais Manin. C'est pourtant un ouvrage touffu, avec des sources savantes : Philippe Braud, Jacques Ellul, John Rawls, Rousseau, et même Mogens Hansen... mais pas Bernard Manin. Une absence difficile à expliquer au regard de l'érudition d'André Tolmère, mais surtout qui met en question la chronologie proposée par Étienne Chouard. Mis face au fait, et en complétant par des recherches sur les archives de son site, d'autres sources possibles apparaissent pour expliquer sa découverte du livre de Bernard Manin : une émission de radio avec Pierre Rosanvallon qui aurait cité Manin, un compte-rendu sur un blog des pages de *La haine de la démocratie*, de Jacques Rancière, consacrées au tirage au sort...

Quoi qu'il en soit, bien qu'il ne le découvre pas par André Tolmère, *Principes du gouvernement représentatif* est le premier livre académique que Chouard lit sur le tirage au sort, et il devient tout naturellement celui qu'il met en avant dans ses conférences, ses vidéos et ses interventions sur le tirage au sort :

« Et ensuite j'ai aussitôt commandé et commencé à dévorer, dans l'ordre, Manin et Hansen. Parce que c'est Manin qui m'a fait lire Hansen, hein [...]. En fait la lecture a dû durer quelques mois. [...] Je pense que Bernard Manin, que j'ai rencontré, que j'aime beaucoup, qui est adorable, me doit beaucoup de ses livres (*rires*). J'en ai parlé, j'en ai parlé, tout le temps, tout le temps pendant 10 ans. (...) *Du coup, si vous, vous deviez dire vraiment un livre publié* – Manin. Ah ouais, Manin c'est magnifique. »¹⁵

[14] Entretien téléphonique avec Étienne Chouard, 14 avril 2016.

[15] Entretien téléphonique avec Étienne Chouard, 14 avril 2016.

Après avoir lu le livre de Manin, il le cite abondamment, le livre lui donnant à la fois une assise intellectuelle et un moyen de passer le relais au sein de son entreprise militante. Comme il le dit, il le conseille « Tout de suite, quand les gens me demandent, [...] c'est dans les cinq bouquins de l'éveil citoyen, y'a Manin, y'a Finley, y'a Hansen, Sintomer et... et après ça des bouquins comme Alain, Rousseau. (...) Manin, les gens adhèrent tout de suite. »¹⁶. Cette centralité est attestée dans les textes de Chouard, formels ou non. Par exemple dans la brochure « Tirage au sort ou élection ? » il écrit en note de bas de page « Il faut absolument lire l'excellent livre « Principes du gouvernement représentatif » de Bernard Manin », dont il cite de larges extraits, 15 fois en 10 pages¹⁷. Manin est systématiquement en tête de ses conseils de lecture, suivi donc par Hansen, Finley et Sintomer, puis moins fréquemment Rancière, Castoriadis, Rosanvallon, Philippe Braud, Simone Weil, Roberto Michels, Jacques Testart. Dans un post de blog, en réponse à une mise en doute par un lecteur du tirage au sort, il répond ainsi, le 4 novembre 2006 :



« Je vous recommande chaleureusement, fraternellement, la lecture d'un petit livre immense : «Principes du gouvernement représentatif» de Bernard Manin (Champs Flammarion) : c'est le meilleur (mais pas le seul qui soit excellent), le plus synthétique que je connaisse, pour comprendre le fond des enjeux, des pratiques connues et des immenses avantages du tirage au sort. Si vous trouvez une seule page ennuyeuse dans les cinquantés [sic] premières pages, je vous le rembourse, promis :o) C'est un chef-d'œuvre, intelligent et modéré, qui jette une lumière crue sur des enjeux majeurs et oubliés : chaque paragraphe est important, 0 % de matières grasses, un livre essentiel, prioritaire pour réfléchir à l'organisation des pouvoirs dans la Cité. »¹⁸

À partir du moment où il découvre le livre de Bernard Manin, Étienne Chouard en fait donc un usage courant comme outil destiné à emporter la conviction des personnes qui le suivent : une nouvelle Constitution démocratique doit être fondée sur le tirage au sort.

[16] Entretien téléphonique avec Étienne Chouard, 14 avril 2016.

[17] « Tirage au sort ou élection ? Démocratie ou aristocratie ? Qui est légitime pour faire ce choix de société ? Le peuple lui-même ou ses élus ? », http://etienne.chouard.free.fr/Europe/Tirage_au_sort.pdf.

[18] <http://etienne.chouard.free.fr/Europe/forum/index.php?2006%2F06%2F10%2F43-manifeste-pour-la-vraie-democratie>.

Les ambiguïtés de la diffusion de la référence à Bernard Manin

Peut-on pour autant dire que les *Principes du gouvernement représentatif* sont le bréviaire académique du mouvement militant français pour le tirage au sort qui se constitue à autour d'Étienne Chouard à partir de 2006 ? Ce serait excessif, pour au moins trois raisons. D'abord, on l'a dit, Manin lui-même ne défend pas le tirage au sort, un fait qui étonne Chouard quand il l'apprend, assez tardivement :

« J'étais très étonné de voir qu'après, de découvrir en lui parlant [...] qu'il préfère l'élection. C'est comme Tocqueville [et la démocratie]. [...] Quand quelqu'un décrit correctement la réalité, si on est dans un monde où une partie de la réalité est tronquée, parce que personne ne parle du tirage au sort, personne, absolument personne, on a l'impression d'un plaidoyer. Et moi je l'ai vraiment lu... A chaque fois que je, enfin... Les 100 premières pages, mais c'est... [...] C'est enthousiasmant, vraiment. »¹⁹

Selon Étienne Chouard, l'opposition de Manin au tirage au sort, ou plutôt sa préférence raisonnée pour l'élection, ne l'empêche donc pas de faire œuvre de dévoilement. Dès lors, Chouard fait de Manin un usage tronqué, centré exclusivement sur les premiers chapitres, ceux consacrés justement au tirage au sort. Cette lecture tronquée limite, bien sûr, la référence à Manin, mais ne l'élimine pas : elle l'oriente. Pourquoi ? Cela amène à la deuxième raison qui freine l'appropriation substantielle de Manin : passé le choc de la première lecture – dont on a vu qu'il était plutôt une confirmation pour Chouard qu'une réelle découverte – il est enrôlé non pas tant pour ce qu'il écrit que pour ce qu'il est : un universitaire internationalement reconnu. Chouard le reconnaît lui-même :

« À mon avis, maintenant on s'appuie moins sur Manin, parce que on devient des grandes personnes, quoi [...]. Et en fait, Manin, c'est comme une étape, on a eu comme un appui académique, nous qui n'étions rien, qui étions des amateurs absolus avec aucune légitimité ni académique ni médiatique, on était des riens du tout, et on avait comme une prise, un socle, une prise pour se hisser, en s'appuyant sur lui, quoi, on s'appuyait sur lui qui nous servait d'autorité morale, d'autorité... On a plus besoin de ça. [Cependant] Manin nous sert de formidable appui académique, avec sa légitimité. »²⁰

C'est donc un usage principalement stratégique qui est désormais fait de Manin, à mesure que le mouvement des « Gentils Virus » (comme s'appellent les militants

[19] Entretien téléphonique avec Étienne Chouard, 14 avril 2016.

[20] Entretien téléphonique avec Étienne Chouard, 14 avril 2016.

chouardistes entre eux), s'autonomise et institue Chouard, régulièrement présenté comme « professeur d'économie et de droit »²¹, en source d'autorité propre. L'ouvrage garde toute sa nécessité, d'autant plus que Chouard se trouve régulièrement pris, à partir de 2007, dans des polémiques sur ses accointances avec certaines figures de l'extrême droite conspirationniste, notamment Thierry Meyssan, Jacques Cheminade, François Asselineau et Alain Soral – des liens qu'il assume au nom du pluralisme mais qui font de lui, notamment pour les anti-fascistes, un « confusionniste » brouillant le clivage gauche-droite au profit de l'extrême droite²². Pouvoir alors s'appuyer sur un universitaire, Bernard Manin, quitte à lui faire dire le contraire de ce qu'il défend dans son livre, est alors une ressource clé.

Cependant, cela amène à la troisième limite à la réception de Manin : lorsqu'on interroge des militants chouardistes, plus on s'éloigne d'Étienne Chouard, plus la référence se fait imprécise. Si l'on prend l'exemple d'un militant du premier cercle, dont le pseudonyme est Wikicrate, ingénieur en électronique, un des animateurs principaux des Citoyens constituants, un groupe de Gentil Virus, il semble avoir un rapport à Manin plus lointain. Wikicrate, comme beaucoup, a découvert les textes de Chouard au moment de la campagne référendaire de mai 2005. Interrogé sur les origines du retour à la référence au tirage au sort, il cite spontanément Bernard Manin.



« Y'avait toujours dans les gens de science politique, les spécialistes, les hellénistes et tout ça, y'avait toujours une, heu, pour certains, minoritaires, une connaissance de ce truc-là, y'a aussi un professeur de Sciences po, Bernard Manin, qui a fait, qui a publié un article, enfin un bouquin, qui sont Principes du système représentatif : une petite histoire de l'expérimentation démocratique [sic], enfin je confonds peut-être un peu les auteurs. »²³

S'il fait référence à Bernard Manin, il mélange le titre de son livre avec celui d'Yves Sintomer. Wikicrate dit pourtant avoir lu Manin, autour de 2011, il a trouvé ça « souvent fastidieux mais intéressant quand même », mais il ne cache pas qu'il en a un usage purement instrumental :



« Quelque part, son avantage c'est que ça validait des choses [...] Ça accréditait le fait que le tirage au sort a pendant des siècles été un patrimoine, une technique que les peuples utilisaient quand ils voulaient faire quelque chose de démocratique et que si

[21] Voir par exemple la vidéo youtube « La vérité sur le chômage ! » de la « chaîne de réinformation » *Penser librement*, ajoutée le 5 décembre 2014. https://youtu.be/_x1eck6ZHks.

[22] <http://www.parasite.antifa-net.fr/les-confusionnistes-qui-favorisent-la-montee-du-fascisme-en-europe/>

[23] Entretien à Nuit debout avec Wikicrate le 27 avril 2016.

ça a été oublié c'est effectivement parce qu'à un moment donné y'a des puissants qui y ont été opposés et qui ont voulu gommer ça de l'histoire. »²⁴

Et d'ailleurs on retrouve Manin, avec quelques autres, dans la poignée de lectures conseillées par les Citoyens constituants – sous l'influence notamment d'un des fondateurs de l'association, un doctorant en science politique travaillant lui-même sur le tirage au sort²⁵.

Le rapport au livre de Bernard Manin devient encore plus distant si l'on passe à un échelon inférieur de responsabilité, comme en témoigne l'entretien avec un simple militant du tirage au sort, Benoît. Il est membre de la Commission de Constitution de Nuit Debout, en tant que membre du groupe « Organisation d'une Assemblée constituante », militant pour le tirage au sort d'une Assemblée constituante. Le 27 avril 2016, sur la place de la République occupée par Nuit Debout depuis un mois, il tient une table sur laquelle se trouvent des tracts pour le tirage au sort. Ceux-ci contiennent une référence à Bernard Manin. Pourtant, il n'a aucune connaissance directe du livre. Son parcours militant lui a en effet fait découvrir le tirage au sort sans la médiation de tels travaux. Il commence à s'intéresser à la politique vers 18-20 ans, autour de 2005, même s'il ne mentionne pas en entretien la campagne référendaire. Il découvre le tirage au sort par Youtube, un copain lui ayant conseillé les vidéos d'Étienne Chouard. Il est d'accord avec l'idée de base, « avec le mec un peu moins »²⁶. Malgré son militantisme pour le tirage au sort, il n'est néanmoins jamais allé lire d'articles ou d'ouvrages sur le sujet, et ne connaît pas Manin.

On voit donc à travers Chouard, Wikicrate et Benoît trois profils, qui ne sauraient évidemment épuiser l'ensemble du monde des militants pour le tirage au sort, qui font un usage très variable de Bernard Manin : pour Chouard, c'est un auteur central, qu'il maîtrise, discute et qu'il a rencontré ; Wikicrate a un rapport plus distancé, mais il connaît le livre, dit l'avoir lu, même s'il en fait seulement un usage légitimateur ; Benoît distribue des tracts où le livre de Manin est en bibliographie, mais lui-même l'ignore entièrement, sa seule référence étant Étienne Chouard. Chouard sert donc de passeur pour Manin, mais sans être dans un rapport d'expertise ou de référence qui obligerait ses suiveurs à vraiment maîtriser, ou même connaître l'ouvrage. Ce qui importe, c'est de pouvoir faire enrôler les *Principes du gouvernement représentatif* dans la défense du tirage au sort comme clé d'une refondation démocratique.

[24] Entretien à Nuit debout avec Wikicrate le 27 avril 2016.

[25] <http://www.lescitoyensconstituants.org/2016/04/15/la-biblio-du-tirage-au-sort/>

[26] Entretien à Nuit debout avec Benoît le 27 avril 2016.

Conclusion

Pour conclure, comment caractériser la position de la référence théorique aux *Principes du gouvernement représentatif* aujourd'hui parmi les militants français du tirage au sort ? De toute évidence, sa position n'a pas d'équivalent : c'est l'ouvrage contemporain le plus fréquemment cité dans les tracts, les entretiens, les vidéos, les sites internet. Il est systématiquement cité par Chouard dans ses textes sur le tirage au sort, et repris, comme référence légitimatrice principalement, dans les mouvements citoyennistes liés à Chouard. Cependant, en dehors des plus proches de Chouard, les militants pour le tirage au sort font très peu usage de Manin : les mouvements pour la clérocration, pour la stochocratie, pour la lotocratie²⁷, autant de mouvements français citoyennistes pro-tirage au sort, ne se réfèrent pas à Manin. Pas plus que les quelques militants ouvertement d'extrême droite, comme Laurent Louis, qui défendent le tirage au sort dans la continuité de leur engagement antiparlementaire. La carrière militante de la référence théorique à Manin est-elle alors sinon achevée, du moins étroitement concentrée dans un seul mouvement au sein de cette vaste mouvance citoyenniste ? On peut en douter. Manin est en effet largement repris par d'autres livres entendant ou pouvant fournir des outils universitaires aux militants, comme les travaux d'Yves Sintomer, ou plus récemment de David Van Reybrouck, *Contre les élections*, publié en 2014 – un livre d'universitaire dont l'auteur salue d'ailleurs les *Principes du gouvernement représentatif* comme « le livre le plus important que j'aie lu pour écrire cet essai » (Reybrouck, 2014, p. 197). Le cas Chouard montre en tout cas que ces appropriations militantes des références théoriques sont toujours fortement dépendantes d'un certain contexte délibératif, où il est important pour les militants de chercher dans des sources intellectuelles des réservoirs d'arguments – y compris, et souvent surtout, d'arguments d'autorité. Le livre de Bernard Manin, par sa puissance d'évocation et par la position de son auteur, garde de ce point de vue une force militante indéniable. Il reste à ce titre une référence centrale pour les militants qui essaient de (re)mettre le tirage au sort au cœur de la démocratie²⁸.

Bibliographie

- Amanrich F., 1999, *La démocratie est morte, vive la clérocration ! : ou la clérocration comme alternative à la démocratie*, Paris, Barré & Dayez.
- Belorgey N. et al., 2011, « Théories en milieu militant », *Sociétés contemporaines*, 81, p. 5-25.
- Blondiaux L., 2008, *Le nouvel esprit de la démocratie : actualité de la démocratie participative*. Paris, Seuil.

[27] <https://www.facebook.com/clerocratie> ; <http://stochocratie.free.fr> ; <http://lotocratie.com>.

[28] Cet article a fait l'objet d'une première publication en espagnol dans la revue *Daimon*, 72, 2017. Merci aux éditeurs de nous permettre de publier ici la version en français.

- Bourdieu P., 2011, *Sur l'État : cours au Collège de France, 1989-1992*, Paris, Raisons d'agir-Seuil.
- Cardon D., Granjon F., 2013, *Médiactivistes*, Paris, Presses de Sciences Po.
- Caron, J.-C., 2013, « Un mal français ? Quelques remarques sur la généalogie de l'antiparlementarisme ». *Parlement[s], Revue d'histoire politique*, HS 9, p. 23-34.
- Cervera-Marzal M., Dubigeon Y., 2013, « Démocratie radicale et tirage au sort, Radical democracy and sortition ». *Raisons politiques*, 50, p. 157-176.
- Chayneaud-Dupuy, H., 2003, *Des députés tirés au sort. Proposition iconoclaste pour des citoyens législateurs, s.l.*
- Chollet A., Manin B., 2019, « Les postérités inattendues des Principes du gouvernement représentatif, une discussion avec Bernard Manin », *Participations*, vol. 23, n° 1.
- Chouard E., 2005, *Une mauvaise Constitution qui révèle un secret cancer de notre démocratie, s.l.*
- Finley, M. I., 2003 [1973], *Démocratie antique et démocratie moderne*, Paris, Payot & Rivages.
- Fouetillou G., 2007, « Le web et le traité constitutionnel européen », *Réseaux*, 144, p. 279-304.
- Grabinszky R., 2007, *Manifeste pour une nouvelle démocratie : devenir parlementaire : pourquoi pas vous ?*, Paris, Éditions Édilivre-Aparis.
- Jouffroy G., 2007, *Analyse institutionnelle : des outils essentiels pour le management : les concepts et les pratiques au service des managers et des acteurs institutionnels*, Pontarlier, G. Jouffroy.
- Lehingue P., 2007, « Le Non français au traité constitutionnel européen (mai 2005) ». *Actes de la recherche en sciences sociales*, 166-167, p. 123-139.
- Manin B., 1987, « On Legitimacy and Political Deliberation », *Political Theory*, 15, 3, p. 338-368.
- Manin B., 1996, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.
- Ogien A., Laugier S., 2014, *Le principe démocratie : enquête sur les nouvelles formes du politique*, Paris, La Découverte.
- Pô J.-D., Vanbremeersch N., 2015, « La campagne électorale de 2007 et le débat politique en ligne », *Commentaire*, 117, p. 147-155.
- Przeworski A., Stokes S. C., Manin B. (dir.), 1999, *Democracy, accountability and representation*, Cambridge, Cambridge university press.
- Rancière J., 2005, *La haine de la démocratie*, Paris, la Fabrique.
- Reybrouck Van D., 2014, *Contre les élections*, Arles, Actes Sud.
- Sintomer Y., 2011, *Petite histoire de l'expérimentation démocratique : tirage au sort et politique d'Athènes à nos jours*, Paris, La Découverte.
- Sizif, Roger de, 1998, *La stochocratie : modeste proposition pour que le peuple de France soit heureusement gouverné grâce à l'instauration d'une sélection politique aléatoire*, Paris, Les Belles Lettres.

- Topalov C., 1999, *Laboratoires du nouveau siècle : la nébuleuse réformatrice et ses réseaux en France, 1880-1914*. Civilisations et sociétés, 98, Paris, Ecole des hautes études en sciences sociales.
- Vergne A., 2011, *Kleros & Demos : La théorie du tirage au sort en politique au banc d'essai de la pratique de la Planungszelle et du jury citoyen*. Thèse de doctorat en science politique thesis. [Online]. IEP de Paris / Freie Universität Berlin,
- Wingert J.-L., 2015, *Le syndrome de Marie-Antoinette : que faire lorsque les élites ont perdu la tête ?* Paris, Les liens qui libèrent.

Abstract—The militant trajectory of the reference to Bernard Manin in French activism for sortition

Bernard Manin's *Principles of Representative Government* played a crucial role in establishing a link between democracy and sortition, both in political theory and among activists. This article examines the militant trajectory of this reference. While sortition was first promoted by reformers, it became a key demand of a citizen movement led by Etienne Chouard, a supporter of the "No" side during the referendum for a Treaty establishing a Constitution for Europe. Nevertheless, Manin's book played more of a legitimizing role for Chouard and even more so for his followers.

Keywords Sortition, Citizenism, Bernard Manin, Democracy

Samuel Hayat est chargé de recherche au CNRS au Centre d'études et de recherches administratives, politiques et sociales (CERAPS, Lille). Au croisement de l'histoire sociale des idées, de la sociologie historique et de la théorie politique, il travaille principalement sur la représentation politique et sur les révolutions et les mouvements ouvriers du XIX^e siècle. Il a notamment publié *Quand la République était révolutionnaire. Citoyenneté et représentation en 1848*, Seuil, 2014.



Mots clés

Tirage au sort, citoyennisme, Bernard Manin, démocratie